



APICULTURE

Information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030



Principales conclusions

- Malgré une production réduite, la hausse des prix a soutenu le secteur de l'apiculture au cours des deux dernières années.
- Le secteur de l'apiculture est en mesure de connaître une croissance solide s'il peut s'assurer une main-d'œuvre adéquate.
- Les employeurs ont du mal à trouver des travailleurs en raison de la nature physique du travail, de la saisonnalité et de la situation rurale.
- De nombreux employeurs du secteur de l'apiculture font appel à des travailleurs étrangers.¹ Malheureusement, un tiers des employeurs interrogés ont déclaré que les règles et réglementations relatives aux travailleurs étrangers temporaires constituaient un obstacle majeur au recrutement, une proportion plus élevée que les 17 % observés dans l'ensemble du secteur agricole.²

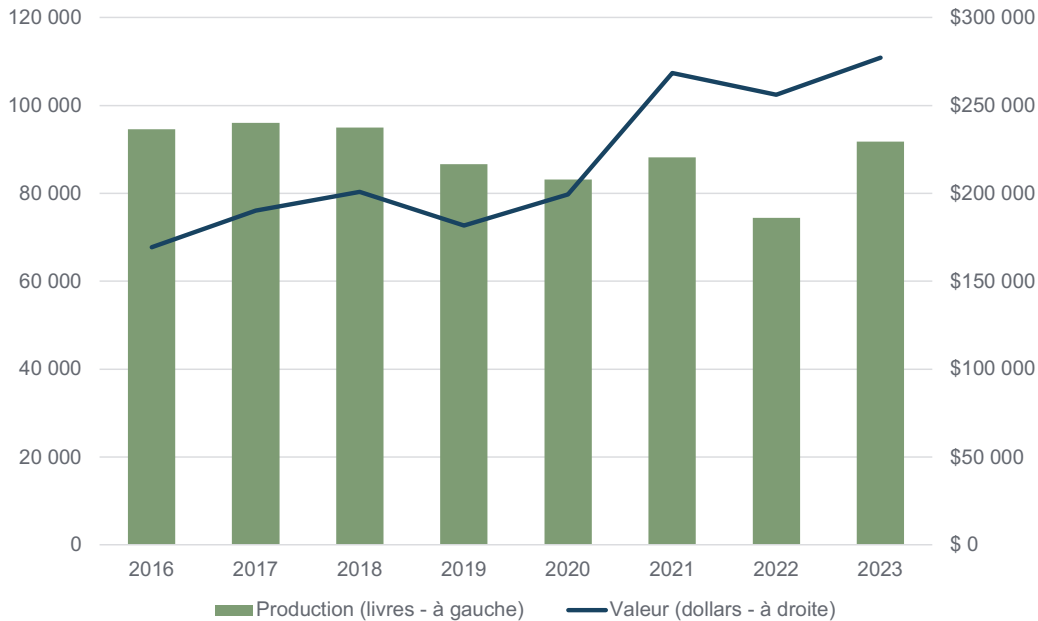
Perspectives de production

- Le secteur de l'apiculture a connu des années difficiles avec la COVID-19 qui a perturbé le secteur en 2020 et 2021, ainsi que les infestations par les varroas et la mauvaise qualité des reines qui ont eu des répercussions négatives sur de nombreux producteurs en 2022.
- La production de miel a connu des gains substantiels (23 % d'augmentation) en 2023 après avoir connu une baisse de production en 2022.
- La hausse des prix a entraîné une augmentation de la valeur du miel au cours des dernières années (graphique 1). Ces prix élevés continueront à soutenir la croissance du secteur de l'apiculture.
- Deux tiers des employeurs du secteur de l'apiculture prévoient une augmentation de la production dans leur exploitation au cours des cinq prochaines années.³

¹ Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Il ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | ² Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 15, 724). | ³ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 15).

Graphique 1 : Des prix plus élevés augmentent la valeur du miel malgré des niveaux de production plus faibles

Miel naturel, en milliers



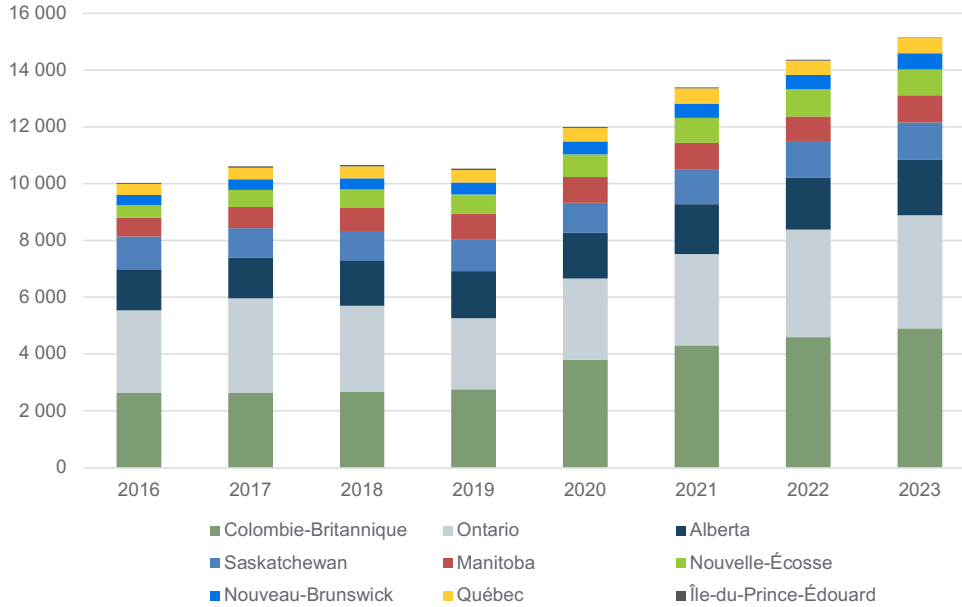
Source : Statistique Canada, tableau : 32-10-0353-01.

Effectif actuel

- Contrairement à de nombreux autres secteurs de l'agriculture, le nombre de ruchers a augmenté au cours des deux dernières décennies. Il y avait 2 206 ruchers en 2021 contre 2 075 en 2016, ce qui représente une augmentation de 6 %.⁴
- Le nombre d'apiculteurs n'a cessé d'augmenter au cours de la même période. Il y avait plus de 15 100 apiculteurs en 2023, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2016 (graphique 2).⁵
- Dans le même temps, le nombre de colonies et la production par apiculteur ont diminué, ce qui indique que le secteur est composé d'un plus grand nombre de petites exploitations et d'apiculteurs amateurs.
- En 2022, 388 entreprises employaient des travailleurs dans le secteur de l'apiculture. Soixante-treize pour cent de ces entreprises comptaient moins de 10 employés.⁶ En outre, 760 entreprises apicoles n'employaient pas de travailleurs.⁷
- En 2022, il y avait environ 4 900 travailleurs nationaux, y compris des propriétaires d'entreprises avec ou sans employés, pendant la haute saison. Vingt-neuf pour cent d'entre eux se trouvaient en Alberta, 19 % au Québec et 16 % en Saskatchewan.⁸
- Selon les répondants à l'enquête, 38 % des employés du secteur de l'apiculture étaient des travailleurs étrangers.⁹ Cela équivaut à environ 1 400 travailleurs étrangers en 2022.¹⁰
- Pour tenir la cadence de la croissance de la production, l'emploi devra augmenter. Deux tiers des employeurs du secteur de l'apiculture prévoient une augmentation du nombre de travailleurs dans leur exploitation au cours des cinq prochaines années.¹¹

⁴ Statistique Canada, tableau : 32-10-0166-01. | ⁵ Statistique Canada, tableau : 32-10-0353-01. | ⁶ Statistique Canada, tableau : 33-10-0568-01. | ⁷ Statistique Canada, tableau : 33-10-0569-01. | ⁸ Estimation basée sur le nombre d'entreprises par taille d'emploi dans l'apiculture. Statistique Canada; Conference Board du Canada. | ⁹ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n = 19). | ¹⁰ Cette estimation ne tient pas compte des travailleurs étrangers employés dans la catégorie « fabrication d'autres aliments » (SCIAN 31199), qui comprend la transformation du miel. | ¹¹ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 15).

Graphique 2 : Le nombre d'apiculteurs est en constante augmentation.
 Nombre d'apiculteurs par province.



Source : Statistique Canada, tableau : 32-10-0353-01.

Défis liés à la main-d'œuvre

- Près d'un tiers (31 %) des employeurs interrogés dans le secteur de l'apiculture n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2022, ce qui a entraîné un recul des ventes et l'annulation de plans d'expansion.¹²
- Près d'un tiers (31 %) des employeurs ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature pour leurs offres d'emploi, et 19 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures.¹³
- Le travail manuel difficile, le travail saisonnier et les zones rurales sont les principaux obstacles au recrutement pour les employeurs du secteur de l'apiculture.
- En 2022, 79 % des employeurs interrogés dans le secteur de l'apiculture ont déclaré avoir eu recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires, y compris le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, pour recruter des travailleurs.¹⁴
- Un tiers des employeurs ont déclaré que les règles et règlements relatifs aux travailleurs étrangers temporaires constituaient un obstacle majeur au recrutement, contre seulement 17 % des employeurs de l'ensemble des secteurs de l'agriculture.¹⁵
- Les employeurs de l'industrie ont déclaré un taux de roulement volontaire de 14 %, ce qui correspond à la moyenne de l'agriculture (graphique 1).¹⁶
- Les principaux facteurs contribuant au roulement dans le secteur de l'apiculture sont un travail trop physique (73 %), de longues heures de travail (47 %) et l'éloignement du lieu de travail (47 %).¹⁷
- Seuls 27 % des employeurs du secteur de l'apiculture ont déclaré que les bas salaires constituaient un des principaux facteurs de roulement, soit beaucoup moins que les 50 % d'employeurs de l'ensemble du secteur.¹⁸

¹² Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n = 16). | ¹³ Ibid. | ¹⁴ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 14). | ¹⁵ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 15, 724). | ¹⁶ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023. | ¹⁷ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 15). | ¹⁸ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 15, 721).



Préparer la main-d'œuvre de demain

- Les travailleurs étrangers constituent une part essentielle de la main-d'œuvre apicole. Le fait de veiller à ce que les employeurs aient accès à cette source de main-d'œuvre restera vital pour le secteur.
- Le travail manuel est le principal facteur qui rend le recrutement et le maintien en poste difficiles dans ce secteur. En vue d'assurer une main-d'œuvre adéquate à l'avenir, il sera essentiel d'offrir aux travailleurs des outils et une formation appropriés pour les aider à accomplir les tâches physiquement exigeantes.

À propos de l'industrie apicole

Cette fiche d'information concerne l'industrie des « Cette fiche d'information concerne le secteur de l'apiculture au sens défini par Statistique Canada dans le SCIAN 11291, qui comprend les activités d'élevage d'abeilles, de collecte et de récolte de miel, ainsi que d'autres activités apicoles, telles que les services de pollinisation.

Le secteur de l'apiculture au Canada est géographiquement concentré dans les Prairies, avec plus de 25 % des emplois en Alberta.

À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude comportait une modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 400 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif. Pour plus d'information sur cette étude sur l'IMT, veuillez consulter le rapport national.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.



Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

Tél : 613.745.7457 | C : info@cahrc-ccrha.ca



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme de
solutions pour la main d'œuvre sectorielle

Canada

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photo : PeopleImages.com - Yuri A | Sami Teitzel